Hackerspace Au Mans

Procès-Verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire

Le mardi 17 novembre 2015

Préambule

Le HAUM remercie la Ruche Numérique pour le prêt de la salle pour cette réunion.

1 Effectifs

- Présents :
 - DINSENMEYER Alice
 - LECHAT Thomas
 - GABORIT Mathieu
 - BEN ICHE Mehdi
 - BREHERET Jérôme
 - PORTE Romain
 - VALLÉE Sébastien
 - VANNIER Laurent ²
 - FAVREAU Tifenn
 - TOUCHARD Florent
 - CUDENNEC Armelle
 - LAPLAUD François
 - CONTY Romuald
 - BRELON Corentin ¹
 - DUTHE Yannick
 - PERRIER Bertrand
 - ROUSSEAU Fabien ²
 - ??? Gabriel 2
 - GABORIT Matthieu ²
 - LEFRANCOIS Jean-Marc ^{1 2}
- Absents ayant donné procuration à BREHERET Jérôme :
 - HERISSON Stéphane
- Absent ayant donné procuration à GABORIT Mathieu :
 - BLAIN Fred
- Absent ayant donné procuration à LECHAT Thomas :
 - EREAU Baptiste
- Absent ayant donné procuration à DINSENMEYER Alice :
 - DAZEL Olivier
- Absent ayant donné procuration à CUDENNEC Armelle :
 - COSTE Jérôme
 - PARSHAD Nathalie
- ¹ Non-membre de l'association
- ² Arrivés à 20h

La séance est ouverte à 19h00

La présidence actuelle décide d'accorder le droit de vote à tous les présents pour la durée de cette AG.

2 Rapport Moral

Le rapport moral (cf annexe) est présenté par le président.

	<u>Vote</u>
Rapport moral Votants 21 Pour 21 Contre 0 NSPP 0	

Le rapport moral est validé par l'assemblée.

• REMARQUE SUR LE RAPPORT MORAL : Les projets peuvent être gérés *via* un "Framaboard". Dans tous les cas, ça ne doit pas remplacer les rapports de séance jugés utiles pour la communication et l'archivage.

3 Rapport Financier

Le trésorier présente le rapport financier (cf annexe).

<u>Vote</u>	
Rapport Financier (après 20h) Votants 26	
Pour 26	
Contre 0	

Le rapport financier est validé par l'assemblée.

Voici le détail du coût approximatif de chaque projet :

- Dhaum : 150€pour la structure et 50€pour sa boîte de rangement
- Pong1D : 75€
- PCBlastifieuse : 50€et 20€pour les produits chimiques consommables.

3.1 Question et remarques sur le rapport financier

- Présence au "Village de Makers qui sera monté lors de la Gamer Assembly or-Ganisée à Poitiers du 25 au 27 mars 2016"? : L'avis général est d'y participer. Il est évoqué l'idée de demander une contrepartie financière, sous forme d'une aide à l'hébergement et au transport par exemple.
- Peut-on utiliser Paypal pour simplifier les factures? : La trésorière répond que les factures papier sont simples à mettre en oeuvre, et rappelle qu'il faut juste que "HAUM" apparaisse dessus.
- CONSULTE-T-ON LES MEMBRES AU SUJET DU FINANCEMENT DE CHAQUE PROJET PAR LA TRÉSORERIE DU HAUM? : Les discussions au cours des séances suffisent pour l'instant à dégager un consensus général sur le financement ou non de chaque projet.
- Rachète-t-on une imprimante 3D?: Ça semble utile pour la communication et attirer de

nouveaux membres, mais c'est hors budget. Une solution est de remonter la Tobecca qui n'est plus fonctionnelle

• OÙ PEUT-ON AVOIR ACCÈS AUX DÉTAILS DES FINANCES? : Sur demande à tout moment auprès de la trésorière.

4 Cotisation

Il est proposé d'augmenter la cotisation pour augmenter le budget alloué aux projets et à l'achat de matériel.

VOTE Vote pour le montant de la cotisation						
25€ 8		35€ 0			Contre 0	

La cotisation est donc montée à 30€.

5 Questions diverses

- Peut-on avoir accès au local en dehors du mardi? : Oui, à condition de l'organiser *via* la liste de diffusion mail.
- QUE FAIT-ON AUX 24H DU CODE 2016? : Personne ne souhaite proposer une équipe concourante. Le HAUM proposera éventuellement un sujet autour de la lumière si ça lui est demandé rapidement.
- REFAIT-ON UNE GLOBALGAMEJAM? SERA-T-ELLE PUBLIQUE? : La GGJ sera organisée au Mans, avec ouverture à quelques invités dans la limite d'une quinzaine de personnes.
- MEUBLES EN CARTONS : QUE FAIT-ON DU FAUTEUIL QUI EST VOLUMINEUX ? QUE FAIT-ON DES CHUTES DE CARTON (VOLUMINEUSES) ? : Les chutes sont à recycler. Le fauteuil reste monté au local.
- Matthieu G. dit qu'il serait bon de demander des subventions/financements auprès de la ville, département,... pour les projets à venir. : Il se dit prêt à aider ponctuellement à cette tâche.
- Mathieu G. Rappelle que des cartons "free to hack" sont toujours libres d'accès. :
- REFAIT-ON UNE GALETTE DES ROIS? : Non, c'est trop banal et ça n'attire personne. Un autre événement sera organisé pour présenter les projets de l'association autour d'un goûter, avec invitation des partenaires, fin février.

6 Election du bureau

Se présentent à l'élection au bureau :

- R. CONTY
- M. GABORIT
- S. VALLÉE
- J. BRÉHERET
- A. CUDENNEC
- M. GABORIT
- F. TOUCHARD
- L. VANNIER
- F. ROUSSEAU

Pour ce vote, le collège électoral est réduit au membres seuls (soient 24 votants).

	<u>Vote</u>							
	Élection au bureau de							
Bréheret	ROUSSEAU	CONTY R.	Vallée S.	CUDENNEC	Gaborit	Gaborit	Touchard	Vannier
J.	F.			A.	М.	M.	F.	L.
Votants	Votants	Votants	Votants	Votants	Votants	Votants	Votants	Votants
24	24	24	24	24	24	24	24	24
Pour 24	Pour 24	Pour 24	Pour 24	Pour 24	Pour 24	Pour 24	Pour 24	Pour 24
Contre 0	Contre 0	Contre 0	Contre 0	Contre 0	Contre 0	Contre 0	Contre 0	Contre 0
NSPP 0	NSPP 0	NSPP 0	NSPP 0	NSPP 0	NSPP 0	NSPP 0	NSPP 0	NSPP 0

7 Réunion de bureau

Alors que l'ensemble des membres du nouveau bureau sont présents, il est décidé de procéder dans l'immédiat aux élections internes à celui-ci. Pour les votes suivants, le collège électoral est réduit au bureau seul (soient 9 membres).

	$\underline{\text{Vote}}$	
S. VALLÉE au poste de secrétaire		
Votants 9		
Pour 9		
Contre 0		
NSPP 0		

$\underline{ ext{Vote}}$
A. CUDENNEC au poste de trésorière Votants 9
Pour 9
Contre 0 NSPP 0

	<u>Vote</u>
R. CONTY au poste de président Votants 9 Pour 9 Contre 0 NSPP 0	

	Vote
M. GABORIT au poste de vice-président Votants 9 Pour 9 Contre 0 NSPP 0	

	<u>Vote</u>
J. BRÉHERET au poste de vice-président	
Votants 9 Pour 9	
Contre 0 NSPP 0	

L. VANNIER au poste de vice-trésorier

Votants 9

Pour 9

Contre 0

NSPP 0

M. GABORIT au poste de vice-trésorier
Votants 9
Pour 9
Contre 0
NSPP 0

8 Composition du bureau

Président R. CONTY

Vice-Président M. GABORIT

Vice-Président J. BRÉHERET

Trésorière Armelle CUDENNEC

Vice-Trésorier L. VANNIER

Vice-Trésorier M. GABORIT

Secrétaire S. VALLÉE

Membres du bureau

- F. TOUCHARD
- F. ROUSSEAU

La séance est levée à 21h.

Le présent procès-verbal est approuvé par le président du HAUM.

Président :

Annexe: Rapports moral et financier

9 Rapport Moral

9.1 Bilan

On a coutume de dire que la première année est un test, la deuxième l'épreuve réelle et la troisième le début de l'age d'or.... Si le HAUM continue sur sa lancée, cet adage pourrait se vérifier.

Cette troisième année d'exercice a été éprouvante pour l'association mais cela semble porter ses fruits et les résultats commencent à apparaître.

En 2015, le HAUM est passé de 23 à plus de 30 adhésions. Le nombre de personnes régulièrement actives dans la vie de l'asso et ses projets a lui aussi augmenté pour passer à près d'une quinzaine de membres.

Au cours des derniers mois, de nombreux projets ont vu le jour, qu'ils soient artistiques, ludiques, musicaux, techniques... nous y reviendrons dans la section 9.1.4 de ce rapport.

A travers ces nouveaux projets, les dons, et les efforts de tous, le HAUM s'équipe peu à peu :

- Un prêt de long terme de la part de Romuald C. a permis de disposer d'un poste à souder de bonne qualité et d'une broche pour la fraiseuse. Cela s'ajoute à la longue liste de matériel qu'il a prêté et donné ces dernières années. Merci à lui! L'achat d'un ou plusieurs station de soudage est en discussion.
- Un excellent investissement de Romain P., Florent T., Romuald C. a mené à la mise en service d'une plastifieuse capable de transfèrer du toner et donc de réaliser des circuits imprimés en interne. Merci à eux!
- Les dons des uns et des autres a permis au HAUM de se munir d'une scie à chantourner, d'un pistolet à colle et de petit outillage.
- Les dons de matériel portent aussi sur l'infrastructure serveur et réseau. Grâce à Romuald C., LinuxMaine, Florent T., Jérôme B., Sébastien V. et Mathieu G. il est désormais possible d'écouter de la musique jouée depuis un RaspberryPi sur une chaine au local, chacun peut rajouter des musiques sur le disque dur donné par Laurent V.. Il est aussi possible de remonter jusqu'au serveur du HAUM sur lequel est hébergé le wiki et bientôt le reste de l'infrastructure web. Merci à tout ceux qui se sont impliqués dans la mise en place du réseau et merci à Augustin de Laveaucoupet (ATC-IT) de nous laisser utiliser sa connexion en point d'entrée/sortie.

Tout au long de l'année, le HAUM a également participé à des animations publiques (voir section 9.1.3).

9.1.1 Partenariats et Réseau

Les partenariats du HAUM en 2015 sont dans la juste ligne de ceux des années précédentes. Dans le cadre des RepairCafés, le HAUM a pu ainsi travailler avec Cyclamaine, Les Petits Débrouillards, la ville du Mans et les Conseils de Quartiers.

Beaucoup de discussions ont eu cours avec Créalab et OrganicOrchestra dans les derniers mois et l'association Teriaki nous a retrouvé cette année encore sur le festival.

Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance et ceux avec qui nous avons pu travailler.

9.1.2 Communication

Le HAUM a amélioré son kit de communication à l'occasion de Festival D, à Nantes. Pour l'occasion, des pochettes aux couleurs et logo de l'association ont été réalisées ainsi que des feuillets à y glisser. L'objectif derrière ce projet est de disposer d'un outil de communication modulable pour correspondre à l'évènement et que celui ci soit esthétiquement réussi.

Le site web évolue aussi régulièrement, ainsi que le compte Flickr. Merci à tous ceux qui contribuent à le rendre vivant et à l'améliorer.

9.1.3 Animations publiques

Voici une liste des animations publiques auxqelles l'association a participé ou qu'elle a (co-)organisé:

Formations arduino

Mise en place d'une soirée de mini-conférences libres la dernière a eu lieu l'hiver dernier et a attiré une douzaine de personnes. Il n'y a pas de séance prévue à venir, faute de talkers, d'un site fonctionnel et de temps pour les organiser. L'épicerie du pré s'est dite prête à accueillir ce genre d'évènement dans son ex-bibliothèque. Ce partenariat permettrait éventuellement d'attirer plus de monde (public et talkers).

24h du Code en partenariat avec l'ENSIM et la CCI Le Mans Sarthe/Ruche Numérique, en 2015, le HAUM a de nouveau proposé un sujet.

GlobalGameJam le HAUM a ouvert un lieu de jam à la Ruche Numérique pour les membres du hacklab seulement. L'expérience sera renouvelée en 2016si quelques membres se proposent pour son organisation.

Festival Teriaki en partenariat avec Teriaki, le HAUM a pu présenter dHAUMidi, un instrument de musique à taille humaine.

RepairCafés Sur 4 dates, en partenariat avec la Ville du Mans, les Conseils de Quartier, les Petits Débrouillard, Cyclamaine, etc...

OpenBidouille Camp à la fête de quartier Bellevue

Festival D à Nantes, sur invitation de Ping.

9.1.4 Projets

HAUMtinsel Une évolution de la guirlande connectée est en cours de développement pour ce Noël.

dHAUM/dHAUMidi Un instrument de musique à base de dôme géodésique présenté dans le cadre du festival Teriaki.

PCBlastifieuse Un hack de plastifieuse maintenant PCB-ready.

Meubles en carton Un meuble pour l'installation son et réseau, ainsi qu'un rocking chair ont été réalisés.

Mise à jour du Pong/PolychrHAUM Écriture et utilisation d'une lib permettant la gestion d'animations sur une bande de LED.

Rénovation du Pianostairs

9.1.5 Changement de lieu

Alors que les mois passent et que le matériel s'entasse dans les $29m^2$ de notre local, il devient urgent d'envisager un second déménagement (moins précipité que le premier). Des discussions sont en cours au sein du bureau et plusieurs possibilités sont envisagées : Créalab, Etoc, autre... Beaucoup de choses restent à décider.

À savoir toutefois : la majorité de ces options implique le paiement d'un loyer ce qui est difficile compte tenu des finances de l'association.

9.2 Objectifs

Le HAUM a progressé dans sa communication avec le grand public *via* les événements sus-cités. Le HAUM pourrait cependant contribuer davantage à la sensibilisation du public sur des sujets de société comme la surveillance de masse, la protection des données personnelles, . . . Cela peut se faire par exemple à travers les talks ou des conférences plus longues.

Le HAUM doit aussi se doter d'un dossier de communication, d'un dossier de presse et surtout, il faudra changer la manière de gérer les relations avec les partenaires. En effet, plusieurs fois cette année, des incompréhensions sont nées de la discussion de plusieurs membres avec un seul et même partenaire : désigner un membre responsable de la discussion pour chaque structure avec laquelle l'association travaille permettra surement de clarifier la situation (tant pour nous que pour nos interlocuteurs).

Par ailleurs, un certain effort a été fait cette année autour des compte-rendus de séances. Cet effort doit se poursuivre pour continuer d'informer les membres, mais également les personnes extérieures à l'association, sur l'avancement des projets et la vie de l'association. Ces comptes-rendu étant publiés sur le site internet, ils participent à l'animation et l'enrichissement de ce dernier.

10 Rapport financier

10.1 Bilan

Objet	Dépenses	Recettes	Soldes (positifs)			
Cotisations reçues		590				
Services (impression 3D)		5				
Dons en espèces		83				
Dons en nature		Consommables (Makershop),				
Dons en nature		outils & matières premières				
Mise à disposition gratuite		Locaux (Ruche Numérique)				
Achats fournitures	326.94					
Assurance	86.79					
Charge exceptionnelles	93.15					
TOTAUX	506.88	678	171.12			
Reliquat 2014			235.05			
Montant disponible			406.17			

FIGURE 1 – Budget 2015 du HAUM

Année	Nombre d'Adhérents	Dépenses	Recettes	Résidu
2013	13	34.29	145	110.71
2014	23	205.66	330	124.34
2015	32	506.88	678	171.12

FIGURE 2 – Evolution du nombre d'adhérents, des dépenses et des recettes.

10.2 Objectifs

Il apparaît au terme de cette troisième année d'exercice que la trésorerie se porte bien. Certains points restent toutefois à améliorer.

Le fonctionnement interne du HAUM et la bonne volontée de ses membres font que les projets et l'équipement sont généralement financés *via* des dons ou des prêts. Cette situation n'est pas viable à long terme et doit cesser : elle est en effet une source potentielle de conflits et de dissensions internes. L'objectif de l'association, à sa création, était de permettre la mutualisation des moyens : l'activité financière doit aller en ce sens.

Au cours d'un certain nombre de projets il est apparu que la trésorerie était un sujet sensible et que les cotisations ne suffisaient pas au financement des projets à long terme. Les matières premières et les outils restent encore trop souvent la charge de quelques membres.

Plusieurs possibilités s'offrent alors :

- **Augmentation de la cotisation** A 20€/an, la cotisation du HAUM reste encore une des plus faible en France. La possibilité d'augmenter la cotisation n'est pas à écarter.
- **Double cotisation** Certains mettent en place une double cotisation, la première permettant d'accèder au hackerspace dans le cadre de certains temps bien définis et la seconde permettant d'accèder au lieu sur des plages beaucoup plus étendues. A réfléchir.
- Goodies La vente de goodies est parfois intéressante mais l'expérience menée avec les mugs montrent que cela n'intéresse en fait que quelques membres. On peut retenter avec des teeshirts qui intéresseront peut être plus largement.
- Vente d'électronique Beaucoup de hackerspaces se financent en vendant des cartes permettant de reproduire certains de leurs projets ou des kits... peut-être est-il possible de mettre ça en place.
- Subventions/Sponsors par projets Plus simples à obtenir que des subventions en général, les subventions sur projet (ou les sponsoring) permettent de réaliser un projet parfois coûteux sans saigner la trésorerie aux quatres veines. Cette option est soumise à la condition que les comptes et la gestion soient irréprochables...

Quoi qu'il en soit, un certains nombre de règles devront maintenant êtres appliquées pour faciliter et clarifier la gestion de la trésorerie :

- Toutes les factures doivent être établies au nom du HAUM et ne contenir que des éléments achetés pour le HAUM.
- Les dépenses de l'argent du hackerspace ne doivent être faites qu'après **consultation des autres membres** et, surtout, **vérification de la trésorerie**.

La question se pose une fois encore sur la possibilité de prioriser le financement des projets. Des discussions sont à lancer de ce côté là.

Enfin, il faudra, au cours de la prochaine année d'exercice établir une convention d'occupation des lieux en bonne et dûe forme auprès de la Ruche Numérique.